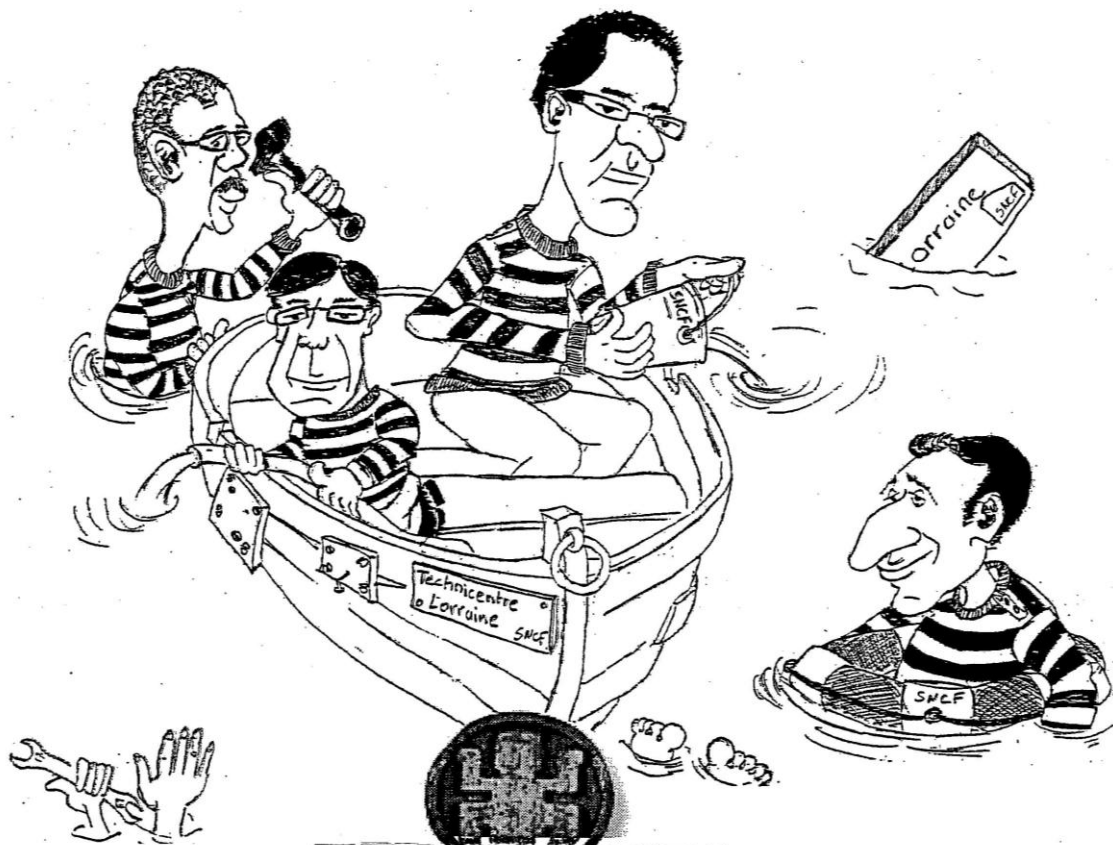


Sud Rail JOURNAL DES DP

Du 30 mars 2010

TECHNICENTRE LORRAINE



TECH.LANTA

En restera-t'il 1

EDITO

Le bateau prend l'eau de toute part, mais tout va bien, travaillez en paix...

Cela résumerait bien cette séance DP.

Alors que cela fait plusieurs années que nous tirons la sonnette d'alarme en matière d'effectifs et de conditions de travail qui se dégradent de jours en jours, rien ne change, notre direction garde le cap.

60 agents seraient en trop sur l'établissement.

SUD Rail conteste vivement ce chiffre et revendique au contraire les embauches et formations nécessaires, afin d'appréhender l'avenir et garantir l'avenir des différents sites de notre Etablissement.

Les agents de terrain constatent quotidiennement que la politique aveugle de restructuration et de suppression d'effectif, à des seules fins de rentabilité, nous ampute de nos moyens de production. Encore faudrait-il les écouter.

« Fausses heures sup mais aussi faux repos, fausses formations », ces DP étaient placées sous le signe du faux, nous avons rappelé à cette occasion à notre DET qu'un de ces prédécesseurs a lui écopé d'une **vrai** condamnation en première instance (il a depuis fait appel) dans l'affaire de l'accident mortel de travail à l'atelier Thionville.

Une note de service sur le respect du RH 077 va être élaborée et diffusée par notre Directeur. Nous nous réjouissons qu'enfin une démarche soit faite dans ce sens. Cela suffira-il ?...

Déclaration SUD Rail D.P. du 30/03/2010

Tout d'abord la délégation SUD-Rail tient à dénoncer le contenu des propositions salariales faites par la direction lors des dernières négociations salariales, nous attribuer 0,9% d'augmentation générale pour l'année 2010 et nous servir un saupoudrage de mesures liées aux primes, aux EVS et aux gratifications dont le seul objet est de maintenir le salaire minimum juste au niveau du SMIC cela relève de la provocation !!!

Depuis 1983 à travers les diverses mesures d'austérité de droite comme de gauche, les années blanches, la modération salariale de l'accord 35h, la hausse

des prélèvements sociaux, c'est près de 25% en net dont la valeur du point s'est trouvée amputée.

Les cheminot(e)s font tourner l'entreprise tout au long de l'année, 24 heures sur 24. Ils doivent avoir un juste retour de la richesse collective qu'ils contribuent ainsi à créer.

Ils ne peuvent accepter le fait que l'augmentation de leur pouvoir d'achat soit mesurée au travers de l'augmentation de la rémunération moyenne du personnel en place. Le glissement vieillesse et technicité et les promotions individuelles prenant ainsi le pas sur l'augmentation de la valeur du point.

Le bas niveau des salaires et pensions à la SNCF, l'inflation des 12 derniers mois, les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis des années, justifient pleinement l'exigence des cheminots pour une politique salariale de l'entreprise permettant à tous de vivre dignement et reconnaissant l'ancienneté et la qualification.

Nous tenons également à rappeler notre opposition à toute forme d'individualisation des salaires, de prime au mérite et d'intéressement. Nous ne saurions donc accepter qu'une éventuelle hausse de la prime de travail matériel soit conditionné à de nouveaux gains de productivité au détriment des conditions de travail des cheminots, de leur sécurité et de leur santé, qu'il s'agisse de la polyvalence, du manque d'effectif, des horaires décalés, du travail le week-end, les cheminots ont déjà largement donné.

Concernant l'augmentation de la prime de travail matériel de 4%, SUD-rail déplore son caractère très insuffisant et le fait qu'un certain nombre d'agent de la filière matériel en soit écartés. La direction s'est engagée à une augmentation de cette prime pour 2011 et 2012 lors de la réunion du 29/03/2010.

Nous déplorons également qu'une organisation ait cru bon dans certaines réunions DP de s'en attribuer le mérite exclusif alors que son seul mérite est d'avoir obtenu une augmentation en pourcentage qui permet à la direction de n'accorder à un agent d'exécution qu'une augmentation d'environ 6€ nets soit la moitié de ce qu'elle accorde à certains cadres.

A SUD-Rail nous ne jouons pas à la tribu des cestnousqui, nous rappelons simplement que l'augmentation de la prime de travail matériel figurait dans la DCI commune à l'ensemble des OS en 2008 et que celle concédée en 2009 l'a été lors d'une réunion ou figurait les 4 OS représentatives.

Comme dans sa déclaration de la précédente réunion SUD-Rail rappelle sa conception d'entreprise publique intégrée et sa volonté d'un statut unique pour tous les travailleurs/ses du rail et donc son refus de négocier les questions de la rémunération par activité. Les divisions catégoriales ont toujours bénéficié à la seule direction !

Nous rappellerons nos revendications communes à toutes les fonctions:

- ⇒ Une augmentation uniforme de 300 Euros pour tous.
- ⇒ Salaire minimum d'embauche porté à 1500€ nets (1725€ à la position 4) qui

- permette aux jeunes embauchés de sortir d'une situation de quasi pauvreté.
- ⇒ Revalorisation substantielle de la prime de travail pour tous les agents et son intégration dans le traitement.
 - ⇒ Revalorisation des primes et indemnités rémunérant les contraintes du service public.
 - ⇒ Pour la CPA, intégration des primes « métier » (prime de relevage, par exemple) dans la base de calcul de l'indemnité.
 - ⇒ Amélioration du déroulement de carrière par le passage aux positions 12 et 16 des agents bloqués depuis 3 ans sur les positions 11 et 15.
 - ⇒ Mise en œuvre effective de la non proratisation des 15 et 25€ de la majoration pénibilité.
 - ⇒ Application du RH 0292 (attribution d'une position supplémentaire à l'embauche pour les agents formés en interne).
 - ⇒ Nous demandons l'augmentation du pourcentage du SMIC attribué aux apprentis et l'octroi de 50% d'une prime de travail et de 50% d'une PFA aux apprentis en alternance.
 - ⇒ Nous demandons qu'une compensation soit attribué aux agents qui perdent une part de salaire ou qui subissent des frais justifiés du fait de leur départ en formation.
 - ⇒ Nous demandons la péréquation de toutes les mesures salariales sur les retraites.

Pour Sud-rail, les évolutions de ces dernières années démontrent que ce n'est pas dans les conciliabules à l'Élysée, à Matignon ou dans les couloirs de la direction que nous obtiendrons satisfaction; ce syndicalisme nous a conduits d'échecs en échecs.

Si la direction refuse d'entendre les cheminots, la lutte unie et déterminée comme en 95, placée sous le contrôle des assemblées générales sauront lui faire entendre raison !!!!

Régionales :

Les élections qui viennent de se tenir démontrent sous différentes formes le profond mécontentement qui existe dans le pays face à la politique antisociale du gouvernement mais aussi l'inquiétude du monde du travail sur l'avenir des services publics et des retraites.

Si nous nous réjouissons de la défaite de la droite et de ce qu'elle représente, n'oublions pas que les majorités sortantes ne sont pas en reste sur la question de la baisse du pouvoir d'achat, de la casse des retraites ou de la casse des services publics.

Faut-il rappeler l'austérité salariale de 1983 et les 2,6% de perte de pouvoir d'achat du point de grille suite à l'accord 35h prétendument sans perte de salaire.

Faut-il rappeler les propos de F Hollande et martine Aubry prônant, le recul de l'âge de la retraite, l'allongement de la durée de cotisation, la hausse des cotisations des salariés ou l'introduction d'une part de capitalisation.

N'oublions pas qu'en Lorraine, la majorité régionale a voté des subventions aux entreprises privées de réparation de matériel ferroviaire LORMAFER, SOGEFER, VFLI alors que dans le même temps on liquidait sans qu'elle dise mot l'EIMM Montigny et ses 400 emplois.

Est ce un hasard si la question de l'ouverture à la concurrence de l'exploitation et l'entretien du TER a été totalement occultée lors de ces élections régionales sinon par un accord tacite entre ceux qui à Bruxelles prônent la concurrence libre et non faussée et la mise en place de services d'intérêts généraux gérés par le privé en lieu et place du service public.

Bref ce n'est pas dans les combinaisons politiciennes ni dans les grévettes périodiques que les cheminots doivent attendre la garantie de leur avenir ou la satisfaction de leurs revendications.

Ces 20 dernières années 10% de la valeur créée par le travail est passé de la rémunération de celui ci à la rémunération du capital et à la spéculation. C'est en renversant cette orientation, par des luttes unies et déterminées placées sous le contrôle d'assemblées générales que nous parviendrons à renverser ce rapport de force.

Sécurité :

Le procès de notre ancien directeur du Technicentre de Lorraine vient de se terminer, celui-ci a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et à 4 amendes pour infraction. SUD Rail a obtenu 1 euro de dommage et intérêt comme nous l'avions demandé. A travers ce procès se n'est pas l'homme que nous visions mais la fonction de directeur d'établissement qui est le garant de la sécurité de tous les agents de son établissement, mais cet ancien directeur zélé nous semble t-il était plus préoccupé par la liquidation de l'établissement... ! Nous vous tirons à nouveau la sonnette d'alarme Monsieur le directeur en matière de sécurité sur notre établissement, car la vie est trop précieuse et il ne faut pas que l'histoire se répète, on ne doit pas perdre sa vie à la gagner. Nous vous demandons à nouveau de mettre tout en œuvre en matière de sécurité et de nous donner tous les moyens nécessaires en effectif, en deux mots changer de politique d'établissement. Dernière minute nous venons d'apprendre selon notre avocat que le défenseur a interjeté appel sur l'ensemble du dossier, se qui veut dire en quelques mots des mois et des mois de procédure à venir. Quatre années après ce terrible accident nous nous mettons à la place de la famille de monsieur RIVATO sans commentaire !

EME :

Nous avons posé une soixantaine de questions très concrètes (qui commande les agents, qui leur attribue les congés ...) au sujet de l'EME. Notre direction n'a pas souhaité répondre à ces questions étant donné qu'elles sont également à l'ordre du jour d'une demande d'audience régionale faite par SUD-Rail. Notre direction craint donc de donner des réponses différentes de celles de la direction régionale, preuve que l'EME se met en place dans un flou administratif des plus total. Nous déconseillons donc à tous les agents d'intégrer l'EME.

Notations 2010 : SUD Rail n'a pas signé le procès verbal des notations. Nous constatons un cadre d'organisation toujours aussi restrictif, qui ne permet pas de reconnaître les compétences acquises par les agents. Le maintien en activité des agents après l'âge de 55 ans ne permet pas non plus la redistribution de leur qualification.

SUD Rail revendique plus que jamais la création d'une nouvelle grille de rémunération, avec un maximum de 3 ans sur la même position.

Apprentis + formation module thermique:

A ce jour, seuls les apprentis issus d'un centre d'apprentissage SNCF bénéficient d'une promesse d'embauche (à la SNCF). SUD Rail dénonce la passivité de notre direction sur le sujet. Seul un apprenti de l'équipe thermique fait l'objet d'une demande de promesse d'embauche. Les apprentis formés au technicentre doivent être embauchés au technicentre de lorraine et ainsi garantir la survie de notre établissement.

Encore faut-il que nos décideurs en ai la volonté.

Mobilité : Malgré des affiches de propagande sur la mobilité en Ile de France, où tout serait prévu, la réalité est tout autre. Le cas d'un agent de Sablon parti pendant 3 mois est une véritable honte, où les conséquences humaines sont inacceptables.

SUD Rail condamne vivement ces méthodes publicitaires qui attirent les agents à coup de milliers d'euros, et qui en fait ne constitue qu'une délocalisation d'emploi maquillée.

Au delà de l'aspect financier plus que critiquable, les conditions de vie des agents ne sont pas prises en compte, et les mesures annoncées souvent irréalisables (logement, emploi du conjoint...). PLUS JAMAIS CA !!!

COFO : Un nouveau COFO sera mis en place prochainement.

METZ SABLON

Nouveau Chef DUO : notre nouveau DUO devrait terminer prochainement de se présenter aux différentes unités, en fonction des disponibilités de chacun.

Produit: par série d'engin ou par type d'organe ? Toujours dans le secret ? L'organisation par produit se fera. Comment ? Notre Directeur n'en sait rien, mais est sûr que le projet aboutira. Gageons qu'une fois de plus les agents seront devant le fait accompli...

IO : Le devenir de l'équipe IO reste inchangé, mais les départs en retraite ne seront pas remplacés. Les tâches de ces agents ne seront plus effectuées. Une prime exceptionnelle sera versée en avril, aux agents en charge de la GMAO . La prime de saisie sera réétudiée pour cette charge de travail.

Nouveaux engins pour 2013 : Un correspondant REGIOLIS sera mis en place. Nous ne manquerons pas de redemander que soient faites les formations et embauches nécessaires, pour appréhender l'arrivée de ces engins.

DE 2 et SUD: Nous avons demandé à la direction de tout mettre en œuvre pour couvrir les postes vacants. Elle y travail... SUD Rail a demandé que les recherches de personnel soient affichées dans toutes les unités de travail, et pas seulement dans les secteurs en soit disant « sur effectif ». Tout agent de l'établissement doit pouvoir postuler aux offres d'emploi. Notre DET est d'accord et fera en sorte que chaque agent puisse avoir accès à l'information

Nettoyage des sanitaires : Sans attendre le prochain CHSCT, SUD Rail a demandé à la direction un dégrasage des toilettes, mais également du coin distributeur de casse-croûte. Un cahier de liaison sera mis en place au BOT. Sur notre demande, un tableau de passage quotidien sera remis en place à côté des distributeurs.

Le budget de la réfection de toilettes a été signé par notre patron et les travaux devraient débuter cette année.

Justificatifs pour soins enfants : De quels droits peut-on accuser de faux les justificatifs qu'à présenté un agent pour justifier de soins enfants ? La pratique de faux est elle courante au sein de notre direction ?

Un rétablissement de la confiance envers vos agents serait bien plus adapté, Monsieur le Directeur. Deux mois après, la demande sera finalement acceptée

Unité électrique : Une évaluation des besoins en prises réseau a été demandée. La demande de travaux sera finalisée mi avril.

MONTIGNY

Au 1^{er} mars, 1318 essieux entrés dont 101 VL.

1301 sorties pour 1120 prévues.

Selon notre DET, 30 agents seraient en trop au cadre d'organisation sur Montigny. Il n'a toujours pas de « vision pour 2011 », mais il tente de nous rassurer en nous disant qu'il trouvera des essieux pour la fin de l'année (vu l'avance sur la charge et les agents en « sureffectif »). Ce qui prouve que la charge, il y en a. Il faut juste aller la chercher. Question de volonté !...

La pérennité du site étant « liée à la charge essieux », l'avenir dépend essentiellement de la mission qui a été confiée à notre Directeur...

METZ

Une prime de froid de 45 euros sera attribuée au mois d'avril aux agents concernés.

Pour les voies 82 et 84 pas d'évolution pour l'instant. Elles ne seront toujours pas à la charge de l'équipe AEG.

La charge de travail de Metz ville n'est pas finalisée à ce jour, elle devrait être connue mi-mai.

Le transfert des rames Z2 de Thionville à Metz est toujours envisagé, une réunion à ce sujet aura lieu début avril.

Pas d'évolution de charge prévue pour les équipes Faisceau, AEG et Atelier, mais le séquençage de TS 12 sur 24500 à Metz est envisagé.

En cas de besoin des agents de l'atelier pourraient être appelés en renfort à Sablon, et vis versa.

Une gratification exceptionnelle est allouée en février, aux agents qui sont intervenus sur les trains Port Bou et Nice.

Le DPX de Metz Ville sera remplacé prochainement.

Vu le soi disant « sur effectif », il ne sera pas fait appel à des saisonniers cet été.

Nous avons alerté la direction sur la surcharge importante de travail pendant les congés protocolaires (pancartage, réservations et divers opérations). Si besoins, notre direction entend faire appel aux agents de l'atelier.

Des travaux d'embellissement seront réalisés sur la façade du bâtiment, avant l'inauguration du centre Pampidou.

UMO Fret Woippy :

Alors que les effectifs font cruellement défaut à l'UOM de Woippy les heures supplémentaires explosent à la réparation de Woippy environs 220h en janvier et 140 h en février. La question a été posée à notre directeur d'établissement, nous

réclamons des embauches rapides sur les 2 sites, la réponse et NIET car le Technicentre de Lorraine est en sureffectif ????

"Je compte sur les mouvements internes, en cas de présence non suffisante pendant la période des protocolaires un site pourrait être fermé !!!!! "propos de notre DET.

Episode n° 7 sur la fusion des BOT une réponse ferme à été donnée : la facturation des 2 PMR sera effectuée au BOT du PMR de THIONVILLE, une aide ponctuelle de Woippy sera donnée en cas de fort besoin. Le matériel sera commandé prochainement, nous avons fais part de notre réserve quand à la date de cette opération en effet il serait judicieux d'attendre le mois de septembre. Au PMR de Thionville un groupe de travail sera effectué période (avril,mai,juin) un cadre de Toulouse en mission sur l'établissement Mr RIWER sera présent ,fin juin il rendra son verdict sur la viabilité de se site fin juin ,avant les vacances..... !!!!!Espérons que les affaires ne soient pas ficelées d'avance ?

Visite Woippy

En ce qui concerne les RAT, il faudrait que la direction prenne une position définitive sur le maintien de leurs réalisations par le service visite et arrête de jouer avec les nerfs des agents.

Maintien de la charge RAT jusqu'à Septembre 2010

Charge VT liée au fret (qui est en diminution)

Effectifs visite

Woippy : 15 agents en roulement et 4 réserves

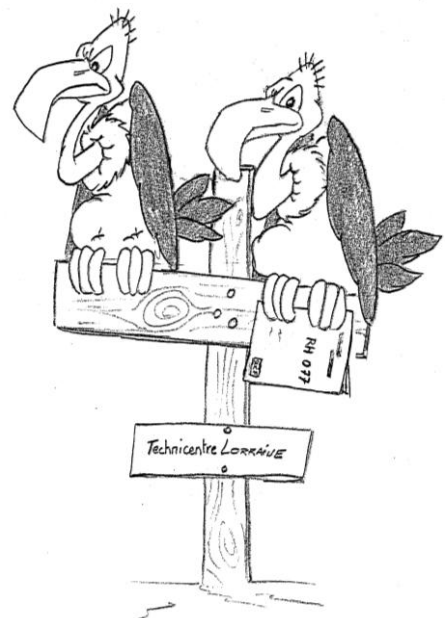
Thionville : 4 agents en roulement et 1 réserve

Béning : 4 agents en roulement et 1 réserve

UO Maintenance

Thionville :

Paloma : les accès par les portiques nouvellement installés sur tout le site du triage de Woippy, ne sont pas connus de notre direction. Par carte, clé, passe ou code, notre direction va s'informer des modalités de fonctionnement. Concernant la mise en place d'une porte reliant le vestiaire et les bureaux du premier étage notre DET « regardera » nous espèrerons avec le bon œil ! Car il est vrai qu'en cas d'incendie au premier étage du bâtiment, une deuxième porte pour évacuer rapidement la pièce centrale serait le bien venu.



Z2 : Il est toujours d'actualité que Thionville soit uniquement FRET et une des visions de notre directeur serait que les Z2 soient entretenues à METZ ville pour lui donner un nouveau souffle, mais en limitant les frais. L'atelier de Metz ville n'est pas du tout adapté, les fosses sont trop petites et la caténaire inexistante. S'il faut limiter à une voie électrifié, c'est vraiment qu'une rustine, on oublie les formations inerrances pour les agents du site. Comme d'habitude beaucoup d'idées mais de moyens derrière.

Equipe dépannage :

5 postes de DE2 n'ont pas été couverts depuis les dernières DP.

Une demande a été faite à la direction du matériel afin de savoir si la prime de réserve des agents de l'UO Mouvement était extensible à l'ensemble du Technicentre.

L'agent qui forme les nouveaux arrivants DE2 depuis plusieurs années ne touchera pas de prime pour ces formations car celles-ci n'ont pas été formalisées par son DPX !!! Pour les formations futures sont DPX devra formaliser celles-ci afin qu'il puisse toucher une indemnité.

La direction nous a confirmé qu'en cas de perte de la charge coupe de bande et vidage ATESS les DE2 resterait en 3x8 continu. Sur ce point et devant notre insistance la direction va réfléchir pour nous donner un délai sur lequel elle s'engagerait. La direction s'est également engagée à revoir le cadre d'organisation si les DE2 montait en compétences. Ces derniers devrait commencer rapidement à être formé dans les différentes équipes sur leurs dispos.

Aucun local indépendant n'est prévu pour les DE2 suite à la réorganisation du SL.

UO Mouvement :

Atelier Thionville :

Equipe dépannage :

5 postes de DE2 n'ont pas été couverts depuis les dernières DP.

Une demande a été faite à la direction du matériel afin de savoir si la prime de réserve des agents de l'UO Mouvement était extensible à l'ensemble du Technicentre.

L'agent qui forme les nouveaux arrivants DE2 depuis plusieurs années ne touchera pas de prime pour ces formations car celles-ci n'ont pas été formalisées par son DPX !!! Pour les formations futures sont DPX devra formaliser celles-ci afin qu'il puisse toucher une indemnité.

La direction nous a confirmé qu'en cas de perte de la charge coupe de bande et vidage ATESS les DE2 resterait en 3x8 continu. Sur ce point et devant notre insistance la direction va réfléchir pour nous donner un délai sur lequel elle

s'engagerai. La direction s'est également engagé à revoir le cadre d'organisation si les DE2 montait en compétences. Ces derniers devrait commencer rapidement à être formé dans les différentes équipes sur leurs dispos.

Aucun local indépendant n'est prévu pour les DE2 suite à la réorganisation du SL.

UO Mouvement :

Services Logistiques :

Une école ASCT devrait avoir lieu au mois de décembre, ce sera la seule école de l'année. Notre direction s'est engagée à y intégrer un agent du SL de Thionville.

Le FRET n'a pas de vision sur d'éventuelles écoles TA en 2010.

Une prime de froid d'un montant de 45 euros sera versé aux agents des deux SL sur la paye du mois d'avril.

17 postes non couverts en février/mars à Thionville, 3 à Metz pour le seul mois de février.

Les essais du locotracteur rail/route de Thionville sont concluants d'après la direction. Le locotracteur n'est pas modifiable (pose d'un BSI) avant son éventuel achat dans 6 mois.

A Thionville, 3 agents sont actuellement en formation, 1 agent devrait arriver prochainement en provenance de l'ET Nancy et deux autres agents sont éventuellement pressentis pour rejoindre le SL de Thionville.

La parution des offres d'emploi à la bourse est en cours, elle est dans les mains du DUO qui doit rédiger le contenu de l'offre.

Organismes de Commande (OC):

Le déménagement des DOP de Metz à Sablon est toujours d'actualité, la direction compte encore effectuer celui-ci au 2^e trimestre, nous avons signalé à la direction que cet objectif nous paraissait irréalisable.

Le concepteur restera basé à Metz-Ville, gros point d'interrogation en revanche en ce qui concerne le poste de gérant pour lequel la direction a l'air de penser qu'il est redondant avec celui de concepteur, les agents concernés apprécieront.

A ce sujet la direction nous a également confirmé que le DOP à MZS restera purement TER.

Il est prévu de grillager le long de la machine à laver de Metz-Ville afin que le système anti intrusion ne soit plus aussi facilement contournable.

Services Logistiques :

Une école ASCT devrait avoir lieu au mois de décembre, ce sera la seule école de l'année. Notre direction s'est engagée à y intégrer un agent du SL de Thionville.

Le FRET n'a pas de vision sur d'éventuelles écoles TA en 2010.

Une prime de froid d'un montant de 45 euros sera versé aux agents des deux SL sur la paye du mois d'avril.

17 postes non couverts en février/mars à Thionville, 3 à Metz pour le seul mois de février.

Les essais du locotracteur rail/route de Thionville sont concluants d'après la direction. Le locotracteur n'est pas modifiable (pose d'un BSI) avant son éventuel achat dans 6 mois.

A Thionville, 3 agents sont actuellement en formation, 1 agent devrait arriver prochainement en provenance de l'ET Nancy et deux autres agents sont éventuellement pressentis pour rejoindre le SL de Thionville.

La parution des offres d'emploi à la bourse est en cours, elle est dans les mains du DUO qui doit rédiger le contenu de l'offre.

Organismes de Commande (OC):

Le déménagement des DOP de Metz à Sablon est toujours d'actualité, la direction compte encore effectuer celui-ci au 2^e trimestre, nous avons signalé à la direction que cet objectif nous paraissait irréalisable.

Le concepteur restera basé à Metz-Ville, gros point d'interrogation en revanche en ce qui concerne le poste de gérant pour lequel la direction a l'air de penser qu'il est redondant avec celui de concepteur, les agents concernés apprécieront. A ce sujet la direction nous a également confirmé que le DOP à MZS resterait purement TER.

Il est prévu de grillager le long de la machine à laver de Metz-Ville afin que le système anti intrusion ne soit plus aussi facilement contournable.

Prochaine réunion DP
Le 1^{er} juin 2010

La délégation SUD Rail

Benassi Gilbert (SL THL), Noël Christian (AT THL)
Clause Thierry (AT MZS), Porta Didier (AEG MZV)
Lucifora François (At MZS), Chojnacki Christian (Visite WPY)
Aumuller Pascal (AT THL), Wernet Nicolas (OC TER)
RS : Mazzoni Bruno (PMR THL)